

NOTAIRE

897

## 3 questions à :

### Martine Amsellam-Zaoui

### Une journée sur le thème de l'installation



Le Mouvement jeune notariat (MJN) organise une journée sur le thème d'un « Forum de l'installation », le 3 septembre prochain à Lyon.

Il s'agit de répondre à un réel besoin des futurs notaires. Martine Amsellam-Zaoui, notaire, présidente du MJN, nous en présente le projet, ainsi que le contenu, avec des outils pédagogiques spécialement mis à disposition pour ce forum.



#### 1 Pourquoi organiser une journée sur l'installation du notaire dans le cadre du MJN ?

Au sein du Mouvement jeune notariat, nous avons identifié un vrai besoin des futurs notaires, une appréhension quant à leur installation. Plusieurs d'entre nous sont des créateurs et ont personnellement été confrontés aux difficultés de l'installation ; d'autres sont en phase de recherche d'association. Cette attente peut paraître paradoxale, car la profession met à disposition des futurs notaires tous les outils pour dédramatiser l'installation. Nous-mêmes, nous participons depuis plusieurs années déjà à des rencontres avec des créateurs, pour les aider dans leur première année d'exercice.

Notre ambition était donc de rassembler tous ces éléments, pour rassurer ceux qui s'installent, quel que soit leur projet : association, reprise d'un office individuel, ou création. C'est pour cela que nous avons voulu organiser le premier Forum de l'installation le 3 septembre dernier, à Lyon, en marge du stage Futur Notaire. Notre objectif était de permettre à nos futurs confrères de rencontrer en un même lieu et au même moment tous les acteurs de leur installation : partenaires financiers et comptables, mais aussi Chancellerie, Conseil supérieur du notariat et Association Notariale de Caution. Nous avons souhaité prolonger ces échanges, constructifs et conviviaux, par la remise à chaque participant de deux supports. D'une part, un support papier, sous la forme d'un « Kit de l'installation » qui réunit 11 fiches de synthèses, allant du choix de la structure d'exercice au virement SEPA, en passant par l'affichage obligatoire

au sein de l'office ou les aides à l'embauche d'un stagiaire. Et d'autre part, un support dématérialisé, sous la forme d'une clé USB, sur laquelle étaient enregistrés les nombreux guides édités par la profession : Guide de l'Installation, Guide du Créateur, Guide de la communication, etc.

#### 2 Quelles difficultés le notaire qui s'installe rencontre-t-il ? Comment y remédier ?

Le plus difficile est bien souvent de réussir le passage du statut de salarié à celui d'officier public et aussi de chef d'entreprise. Notre formation est surtout axée sur le juridique et nous prépare moins à la gestion de l'office. Il est vrai aussi que ces questions se prêtent mal à un enseignement théorique, et que c'est, bien souvent, en les pratiquant, que l'on en perçoit toute la difficulté. Encore faut-il pour cela avoir les clés pour ne pas commettre d'erreur !

Le Projet « Entreprise notariale », dont je suis déléguée pour le Rhône, est à cet égard d'une grande utilité. Je le perçois comme un guide, établi par des notaires pour des notaires, qui accompagne sans imposer, comme un projet structurant pour la profession qui devrait permettre d'en renforcer la cohérence et l'unité. Il nous aidera à devenir de meilleurs managers, de meilleurs gestionnaires, afin d'offrir à nos clients et au public des services toujours plus performants. Chacun d'entre nous a ainsi la possibilité de construire son propre projet pour inventer l'office qui correspond le mieux à ses valeurs et à ses objectifs, le tout, bien entendu, toujours dans le respect de notre déontologie professionnelle.

#### 3 Les évolutions de la profession notaire qui s'installe ? Que penser des annonces faites par le ministre de l'Économie au sujet des professions réglementées ?

Ces annonces sont graves et erronées. Nous ne sommes pas des rentiers campés sur leur monopole. Nous sommes des chefs d'entreprise membres d'une profession qui innove sans cesse dans l'intérêt de la sécurité juridique : travail en réseau, mise en commun de salariés très spécialisés, etc. Ces évolutions vont dans le bon sens et peuvent pousser ceux qui doutaient à franchir le pas de l'installation. J'y vois l'occasion de renforcer la confraternité qui est à la base de notre profession. Grâce à notre maillage territorial, nous ne sommes jamais loin d'un confrère. Pourquoi n'en profiterions-nous pas pour consacrer l'existence de parraïns, comme l'ont fait certaines chambres ?

PROPOS RECUEILLIS PAR CATHERINE LARÉE

#### Les fiches du « kit de l'installation » :

- la société d'exercice libéral ;
- la société civile professionnelle ;
- la publicité de l'office ;
- les aides à l'embauche d'un stagiaire ;
- l'acte authentique électronique ;
- s'y retrouver en DIP ;
- présentation de l'assemblée de liaison ;
- *leasing* ou acquisition ;
- les affichages au sein de l'étude à destination de la clientèle ;
- les affichages au sein de l'étude à destination des collaborateurs ;
- le virement.